

École primaire de Mougou

Conseil d'École (n°2)

Mardi 14 mars 2017

Présents :

- Mme Barand, Mme Bigard, Mme Charles, Mme Fournier, Mme Guermeur, Mme Neau, Mme Viry-Troger, M. Barbareau, M. Dubuisson, M. Gallard, M. Milcent, M. Sansault (*Enseignants*)
- Mme Crouzet, M. Hurtaud, M. Guibert, M. Richard, Mme Briaud, Mme Lafond, Mme Pusniak, Mme Cornuault (*Représentants des Parents d'Élèves titulaires*)
- Mme Le Moigne, M. Nguyen (*Représentants des Parents d'Élèves suppléants*)
- Mme Thibault, Mme Parant (*Adjointes chargées des Affaires scolaires*)
- Mme Guibert, M. Autret (*Conseillers Municipaux, membre de la Commission scolaire*)
- Mme Chargy, Mme Logerais, Mme Dias, Mme Tabutaud, Mme Mesmin (*Employées communales*)
- M. Bonmort (*Délégué Départemental de l'Éducation Nationale*)
- Mme Giraud (*Étudiante à l'ESPE, en stage à l'école*)

Excusés :

- Mme Lambin (*Inspectrice de l'Éducation Nationale*)
- M. Proust (*Maire de Mougou-Thorigné*)
- Mme Ouvrard (*Enseignante*)
- Mme Lecanu, Mme Sallenave (*Représentantes des Parents d'Élèves titulaires*)

1 Bilan du 2^{ème} trimestre

a – Effectifs (au 14 mars 2017)

- Classe de -3ans/PS (M. Dubuisson) : 22 élèves (9 -3ans et 13 PS)
- Classe de PS/MS (Mme Fournier) : 24 élèves (9 PS et 15 MS)
- Classe de MS/GS1 (Mme Viry-Troger – M. Godet) : 25 élèves (8 MS et 17 GS)
- Classe de MS/GS2 (Mme Charles – Mme Michelet) : 25 élèves (8 MS et 17 GS)
- Classe de CP (M. Sansault/Mme Guermeur) : 28 élèves
- Classe de CE1/CE2A (Mme Bigard) : 24 élèves (15 CE1 et 9 CE2)
- Classe de CE1/CE2B (M. Gallard) : 25 élèves (16 CE1 et 9 CE2)
- Classe de CE2/CM1 (Mme Barand) : 23 élèves (16 CE2 et 7 CM1)
- Classe de CM1/CM2 (Mme Ouvrard/M. Milcent) : 24 élèves (18 CM1 et 6 CM2)
- Classe de CM2 (M. Barbareau/M. Milcent) : 26 élèves

L'effectif total est donc de 246 élèves : 96 à l'école « maternelle » et 150 à l'école « élémentaire ». La moyenne par classe est de 24,6 élèves.

b – Personnel Education Nationale

Depuis le jeudi 1 décembre et jusqu'au 30 juin 2017, Marvin Denoël effectue un service civique à l'école. Il a pour mission de :

- faciliter la transition entre le temps scolaire et les activités périscolaires ;
- contribuer à l'organisation de l'espace de la classe ;
- contribuer à l'organisation et à l'animation des fêtes d'école ;
- accompagner une sortie scolaire ;
- aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation en proposant des activités nouvelles et en assurant des actions de médiation ;

assister les enseignants, pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, scientifiques, à la préparation du matériel nécessaire à l'activité puis à la remise en état des locaux et du matériel servant directement aux élèves ; accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité

Une demande a été faite à la Municipalité pour que Marvin Denoël puisse proposer des activités sportives, à l'interclasse ainsi que pour les APS. Il n'a pas été possible de trouver des solutions.

c – Association sportive de l'école

Le Marché de Noël, du 16 décembre, à la salle des fêtes, a été un succès : 2 852 € de bénéfices (ceux-ci sont entièrement versés pour toutes les activités du projet d'école, pour l'école « élémentaire » : la classe de découvertes des CP, la classe de neige des CM1/CM2, le projet « arts plastiques » sur le thème de l'architecture...). Le bilan financier du marché est présenté.

M. Sansault remercie les enfants et les parents d'élèves pour leur aide et leur participation.

La vente des photos a permis de réaliser également des bénéfices : 1 936,11 € (756,58 € « maternelle » et 1 179,53 € à « l'élémentaire »).

d – Rencontres parents/enseignants

A l'école « maternelle », les premières rencontres individuelles se sont déroulées du mois de décembre au mois de février en fonction des classes. Les 2èmes rencontres auront lieu en fin d'année scolaire.

A l'école « élémentaire », les 2èmes rencontres individuelles seront proposées aux familles (à raison de 10 min par famille), fin mars et au mois d'avril.

e – Piscine

Les séances « piscine » ont eu lieu ou auront lieu selon le calendrier ci-dessous, à la piscine Aquamelle :

- 2^{ème} période, du 21 novembre au 23 janvier (7 séances, le lundi) : CP et CE1/CE2A
- 3^{ème} période, du 30 janvier au 3 avril (8 séances, le lundi) : tous les GS
- 4^{ème} période, du 11 avril au 20 juin (9 séances, le mardi) : CE1/CE2B

Les CE2 (de Mme Barand) iront à la piscine de Celles, de fin mai à début juillet.

M. Sansault remercie tous les parents agréés qui se rendent disponibles pour que toutes les séances soient assurées (certains viennent alors qu'ils n'ont pas d'enfants concernées et d'autres peuvent assurer 6 à 8 séances de suite).

Pour rappel, des formations « agrément activités aquatiques » auront lieu le mercredi 10 mai (Melle), le mardi 23 mai (Mauzé), le vendredi 30 juin matin (Niort) et le vendredi 30 juin après-midi (Chauray). A ce jour, il n'y a pas de parents volontaires ce qui est inquiétant pour les prochaines années (pour remplacer les parents qui « quittent » l'école).

f – Action « Sur le chemin de l'école »

C'est l'action passerelle qui permet aux jeunes enfants de venir découvrir leurs futures classes de l'école maternelle ainsi que les enseignants, les ATSEM et les autres enfants. L'adulte qui accompagne l'enfant peut échanger également avec l'enseignant. Un atelier, en classe, est animé par l'enseignant et l'animatrice petite enfance, Anaïs Birot. L'enfant prend donc ses repères et prépare ainsi sa rentrée en douceur. 3 journées ont déjà eu lieu : 24 janvier (4 enfants), 26 janvier (6 enfants), 14 mars (4 enfants). Il reste encore 5 journées : le 16 mars (7 enfants), les 2 et 4 mai et les 6 et 8 juin. 2 matinées « porte-ouvertes » sont également prévues pour tous les futurs élèves de PS inscrits en mairie (du 20 mars au 21 avril) : le mardi matin 16 mai et le 23 mai.

Le vendredi 14 avril, les 2 classes «-3ans/PS » et « PS/MS » participeront à une matinée « culturelle » avec différents ateliers : ferme pédagogique, atelier sonore, balade en calèche, éveil musical... Cette demi-journée sera clôturée par un pique-nique, avant le retour à l'école.

g – Dépenses 2016 fournitures scolaires

Pour l'année 2016, le budget pour les fournitures scolaires était de 14 404 € (52 € x 277 enfants). Mais pour la Trésorerie, les frais des fournitures des APS sont sur le même compte ce qui n'est pas simple au niveau de notre gestion. Les dépenses pour les fournitures de l'école primaire, pour un total de 13 311,79 € se sont réparties : Frimaudeau : 6 440,99 € (48,4 %), SADEL : 1 758,61 € (13,2 %), Dactyl Buro : 1 423 € (10,7 %), SBS : 1 064,88 € (8 %), Prix des Incorruptibles : 618,16 € (4,6 %), Bourrelier : 557,80 € (4,2 %), Play Bac Presse : 431,49 € (3,2 %), Pichon : 268,86 € (2 %), Nathan : 218 € (1,6 %), Milan : 182 € (1,4 %), Editions du Grand Cerf : 126 € (0,9 %), Jocatop : 125 € (0,9 %), Bayard : 97 € (0,7 %).

h – Divers

Tous les MS vont passer une visite médicale, au mois de mars (17, 23, 24, 27 mars), avec l'infirmière de la PMI.

2 Point sur la sécurité

a – Exercices d'évacuation

Des exercices d'évacuation auront lieu au cours du 3^{ème} trimestre sur le temps de l'interclasse (« élémentaire ») et du temps de repos (« maternelle »).

b – Exercices de mise à l'abri

Les exercices de mise à l'abri, dans le cadre du Plan Personnalisé de Mise en Sécurité, ont été réalisés :

- le mardi 17 janvier, à 10h35, à l'école « élémentaire » : les enfants étaient en récréation.
- le mercredi 18 janvier, à 10h40 à l'école « maternelle » : la procédure a été expliquée aux enfants tout au long de l'exercice.

Ces exercices se sont déroulés selon le protocole mis en place et affiché dans les classes.

c – Exercices PPMS « attentat-intrusion »

Des exercices PPMS « attentat-intrusion » seront organisés avant les vacances de Paques. L'objectif est d'aboutir, par des exercices répétés et progressifs, à une posture adéquate, en veillant à éviter, dans les exercices de préparation, tout scénario anxiogène (notamment avec les élèves les plus jeunes). Il s'agira, cette fois-ci, pour les élèves, l'équipe éducative et le personnel communal, de se cacher dans l'école, en silence.

d – Fermeture des écoles

Depuis le jeudi 3 novembre, les écoles sont fermées à clé tout au long de la journée, en dehors des heures d'entrée (8h50 à 9h) et de sorties (15h45, 16h30). Un système provisoire, mais très contraignant, est mis en place : les personnes qui souhaitent entrer (parents, employés communaux, livreurs, taxis, personnel Education Nationale...) dans l'école téléphonent pour que celui qui « répond au téléphone » vienne ouvrir. Ce système est coûteux en énergie et en temps pour les enseignants et notamment le Directeur (surtout lorsqu'il est en classe !).

Un système plus pratique devra être installé le plus rapidement possible : système de vidéo avec ouverture à distance, par exemple.

3 Point sur les travaux, achats, demandes...

a – Travaux effectués depuis le dernier Conseil d'école

Depuis le dernier conseil d'école, différents travaux ont été réalisés, ainsi que différents achats :

- à l'école « maternelle » :

- l'éclairage intérieur et extérieur de la salle de motricité a été changé

- à l'école « élémentaire » :

- le grillage autour du plateau EPS a été changé

b – Travaux ou équipements à prévoir ou à l'étude

Des travaux et des équipements seraient à prévoir ou sont actuellement à l'étude :

- à l'école « maternelle » :

- rénovation des rebords en bois du bac à sable : ceux-ci vont être changés

- changement du grillage au-dessus du mur le long de l'avenue Yann Rouillet

- mise en place d'une rampe d'accès bétonnée pour aller au préfabriqué : ces travaux « urgents » sont prévus mais pas encore effectués

- mettre un détecteur d'alarme si possible dans le bureau de direction

- à l'école « élémentaire » :

- concernant la grande structure de jeu, nous attendons encore le résultat des tests (SOCOTEC) pour savoir si les enfants peuvent encore l'utiliser ou s'il faut envisager une nouvelle structure. Mme Thibault va se renseigner.

- l'agrandissement et la rénovation du préau : le budget est important car il faut passer par un architecte (en raison de la superficie). Une commission doit traiter ce sujet prochainement.

- changement du grillage au-dessus du mur le long de la route de Triou (se ferait sans doute avec un éventuel agrandissement du préau)

- nettoyage de la façade (côté parking)

- repeindre le marquage au sol (côté plateau EPS) : il est difficile de trouver une période où l'école n'est pas occupée !

- nettoyer/traiter le plateau EPS contre la mousse

- vérification et changement de certaines poignées des portes intérieures et extérieures ; cela devient très urgent pour certaines portes (les poignées tombent, se coincent...)

- des problèmes de chauffage sont apparus pendant plusieurs jours au moment des grands froids : dans la classe de Mme Barand et dans la classe 7, il faisait 14° ; ce sont des conditions difficiles pour travailler... Il faudrait résoudre le problème avant l'hiver prochain.

- le boîtier d'alarme (sous le préau d'entrée) montre de sérieux signes de fatigue depuis 2/3 mois

- le trampoline (au temple) est hors d'usage : il faudrait remplacer l'élastique qui tient la toile

D'autre part, concernant la construction de la future structure multi-accueil intercommunale, les enseignants souhaiteraient avoir des renseignements concernant le lieu exact d'implantation. Des entreprises viennent prendre régulièrement des mesures sur le terrain en herbe derrière l'école maternelle. Ce terrain, ne sera-t-il plus disponible pour l'école ? Est-ce que la construction n'occultera pas les classes ? Mme Thibault communiquera le projet aux enseignants. Le permis de construire n'est pas encore déposé à ce jour.

c – Demandes au budget 2017

Différents achats ont été demandés pour le budget 2017 (ces demandes n'ont pas encore été validées par la mairie) :

- à l'école « maternelle » :

- équiper l'entrée de l'école d'une ouverture avec commande à distance

- installation de haut-parleurs pour le tableau avec le vidéo-interactif

- à l'école « élémentaire » :

- équiper l'entrée de l'école d'une ouverture avec commande à distance

- changement du portable de direction (certaines touches ne fonctionnent plus...)

- installation de haut-parleurs pour le tableau avec les vidéo-interactifs

- achat d'une visualiseuse

- remise en service de l'ancienne classe mobile : limiter les coûts (batteries, paramétrage...)

d – Maintenance informatique

La Société APIC est venue 2 mercredis après-midi, fin septembre réaliser différents réglages. Ils ont emporté les ordinateurs de l'ancienne classe mobile pour établir des devis pour la remise en service dans notre réseau : les tarifs sont élevés. Ils ont aussi emporté l'ordinateur de M. Dubuisson pour effectuer une réparation. Cet ordinateur pour diverses raisons est reparti chez le fournisseur Manutan au mois de novembre : un technicien a appelé l'école en janvier et l'ordinateur est de retour depuis hier seulement, ce qui a été très handicapant pour l'enseignant.

Durant cette période, M. Sansault a sollicité la Société APIC pour venir effectuer d'autres réglages/réparations : mais ils ne voulaient intervenir qu'après le retour de l'ordinateur pour n'effectuer qu'un seul trajet ! Résultat : pas d'ordinateur pour un enseignant et des dysfonctionnements persistent depuis plusieurs mois... Ils ont été relancés aujourd'hui.

D'autre part, à l'école « élémentaire », on déplore de très nombreuses micros-coupures parfois plusieurs fois par heure : même si elles sont brèves, cela pose parfois des problèmes lorsque le travail de classe en dépend. La Société « Lti » observe bien ses coupures mais le technicien pense que c'est du côté de l'école... En attendant le problème persiste depuis plus d'un an !

4 Fréquentation scolaire

a – Rappel concernant le contrôle de la scolarité

Lorsque l'absence d'un élève est constatée par un enseignant, au moment de l'appel, celle-ci doit être signalée au Directeur d'école. Le contact avec les personnes responsables est alors pris immédiatement, de préférence par appel téléphonique, afin de les inviter à faire connaître au plus vite, le motif de l'absence.

Les parents doivent donc signaler l'absence d'un enfant, à l'école « maternelle » ou à l'école « élémentaire », avant 9h. Ils doivent également préciser le motif et la durée envisagée.

Afin d'éviter aux enseignants d'avoir à réaliser cette démarche sur le temps de classe (qui peut être très longue en cas d'épidémie...), il est demandé aux parents de respecter cette consigne.

b – Taux d'absentéisme

Tous les mois, le taux d'absentéisme est calculé par classe. Les taux d'absentéisme sont :

	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	Moyennes année en cours
Moyennes « maternelle »	4,3	6,9	8,3	9,3	9,3	12,8	8,4
Moyennes « élémentaire »	1,2	2,3	2	1,9	3,6	3,4	2,4
Moyennes « école »	2,4	4,1	4,5	4,6	5,9	7,2	5,4

3 Projet d'école 2016/2017

Le projet 2016/2017 fait donc partie intégrante du projet d'école 2013/2017.

M. Sansault précise les actions qui se sont déroulées au cours du second trimestre et celles qui sont prévues pour le 3^{ème} trimestre.

a – Axe n°2

Il s'agit de « favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves », avec 2 objectifs prioritaires :

- *Optimiser les dispositifs d'aide disponibles*
- *Proposer une ouverture culturelle et une pratique sportive variée*

Action n°1 : Mettre en place les APC

L'organisation a été présentée au 1^{er} conseil d'école. En fonction des classes et des périodes, les APC ont permis de fournir une aide aux élèves rencontrant des difficultés ou une aide au travail personnel mais également de proposer des activités prévues par le projet d'école (préparation des rencontres chorales, arts plastiques...). Le bilan quantitatif de l'année est présenté :

- pour la première période (de fin septembre à mi-novembre), 67 enfants sont présents aux APC :
 - « maternelle » : 35 élèves (7 -3ans/PS, 14 PS/MS, 10 MS/GS1 et 4 MS/GS2)
 - « élémentaire » : 32 élèves (5 CP, 4 CE1/CE2A, 5 CE1/CE2B, 6 CE2/CM1, 7 CM1/CM2, 5 CM2)
- pour la seconde période (mi-novembre à mi-janvier) 62 enfants étaient présents aux APC :
 - « maternelle » : 24 élèves (8 -3ans/PS, 6 PS/MS, 6 MS/GS1 et 4 MS/GS2)
 - « élémentaire » : 38 élèves (5 CP, 9 CE1/CE2A, 13 CE1/CE2B, 5 CE2/CM1, 4 CM1/CM2, 2 CM2)
- pour la troisième période (mi-janvier à mi-mars), 89 enfants étaient présents aux APC :
 - « maternelle » : 31 élèves (8 -3ans/PS, 7 PS/MS, 9 MS/GS1 et 7 MS/GS2)
 - « élémentaire » : 58 élèves (4 CP, 15 CE1/CE2A, 10 CE1/CE2B, 23 CE2/CM1, 3 CM1/CM2, 3 CM2)

Action n°2 : Favoriser l'accès à une culture commune pour tous (les 3 cycles)

Cet objectif a pour but de proposer aux enfants des activités culturelles et sportives, des projets fédérateurs grâce aux différents partenaires de l'école : CUMAV, Mairie, APE, Association sportive de l'école...

Toute l'école « élémentaire » participera à un projet « arts plastiques », sur le thème de l'architecture. 2 intervenants professionnels viendront aider les enseignants :

- Véronique Selleret (artiste plasticienne de La Rochelle) interviendra avec les 6 classes de l'école élémentaire (5 séances d'1h30 par classe), à partir du mardi 28 mars, pour créer 6 œuvres « architecturales ». Ces œuvres seront exposées dans 6 lieux différents de Mougou.
- Michel André (artiste, ancien architecte, de Périgné) interviendra avec les 3 classes de cycle 3 (4 séances d'1h30 par classe), à partir du 10 mars, pour faire découvrir le dessin « urbain ».

Une grande exposition des travaux d'enfants sera inaugurée dans le cadre de la fête de l'école, le vendredi 30 juin. Elle pourrait durer jusqu'au jeudi 6 juillet et se dérouler dans différents lieux de Mougou.

Un projet avec l'Ecole de Musique du Pays Mellois, pourrait être mis en place avec toutes les classes de l'école « élémentaire », pour créer un défilé musical avec tous les enfants, le jour de l'exposition.

La classe de CM1/CM2, avec Mme Neau, a participé à la Semaine de la Poésie. Les enfants ont écrit des poèmes sur le thème de l'Afrique. Certains ont été sélectionnés (3 élèves) par le jury. Ils seront exposés (à Celles notamment) dans le cadre des Semaines de la poésie 2017, et seront publiés dans le recueil 2017. Les 3 enfants se verront remettre un Prix, le samedi 18 mars, à la Salle Robert Dalban, à Celles.

3 classes de l'école (les PS/MS, les MS/GS2, les CE1/CE2A), vont participer à la Semaine de la Bouquinade du 23 au 30 mars. En partenariat avec « Lire en Belle » (Bibliothèque du Cellois), 15 minutes par jour, à la même heure, les enfants ouvrent un album, un roman, un journal, un documentaire (parmi une sélection) et se laissent aller à un instant de plaisir.

La classe des CM2 de M. Barbareau est inscrite à un programme pédagogique (mis en place par le SIEDS), de 3 interventions sur le thème des énergies renouvelables. C'est l'Association Melloise la Beta-Pi qui mènera ces actions. La 1^{re} séance (novembre) a permis de découvrir les différentes énergies renouvelables. Pour la 2^{ème} séance (9 février), les enfants ont participé à des ateliers sur l'énergie solaire. La 3^{ème} séance aura lieu le 23 mars, avec des ateliers sur le thème de l'énergie éolienne.

3 classes ont participé au projet CUMAV « A la rencontre des artistes ». Les 2 classes de MS/GS sont allées au Piloni, à Niort, le mercredi 14 décembre. Ils ont visité l'exposition de Christophe Challenge, « Longtemps, j'ai parcouru ». Les CE2/CM1 ont visité le Musée d'Agesci, à Niort, le vendredi 10 mars. Ensuite, dans un 2^{ème} temps, chaque classe a accueilli une artiste, à l'école : Sylvia Trouvé, le jeudi 19 janvier. Un travail en classe en arts visuels conclura ce projet.

Les classes de CM2 de M. Barbareau (avec une classe de 6^{ème} du Collège de Prahecq) et de CE1/CE2B de M. Gallard (avec une classe de 6^{ème} du Collège de Celles) participent cette année, au projet ECORCE. C'est un dispositif d'éducation à la biodiversité (conçu conjointement par le Conseil départemental - Zoodyssée - et l'Education Nationale), qui propose aux élèves élémentaires et de 6^{èmes} d'expérimenter, ensemble, diverses problématiques environnementales :

- pour les CE1/CE2B : « Un programme d'élevage d'outardes canepetières peut-il être la solution à la disparition de cet oiseau sur notre territoire ? Les mesures de préservation en faveur de l'outarde canepetière sont-elles bénéfiques aux autres espèces de la plaine ? » La 1^{ère} intervention, avec Loïc Nau, a eu lieu le lundi 14 novembre, à Mougou avec une sortie en immersion pour découvrir l'espace proche, lire les paysages puis découvrir et observer des espèces emblématiques. La 2^{ème} action a eu lieu vendredi 17 février, à Mougou : les enfants ont participé à une animation avec Hélène Goossens (GODS) sur les mesures prises en faveur de l'outarde et l'impact sur les autres espèces des plaines. La 3^{ème} séance est prévue le 12 mai avec une sortie sur le terrain pour observer les outardes.
- pour les CM2 : « Le maintien d'une diversité de plantes sauvages aux alentours et dans le potager favorise-t-il la qualité et la quantité de sa production alimentaire ? » La 1^{ère} intervention, avec Loïc Nau, a eu lieu le jeudi 22 novembre, à Mougou avec une découverte de l'environnement proche de l'école. 2 autres sorties sont prévues :
 - le mardi 11 avril, une étude des herbes sauvages, avec une mise en place d'ateliers : concoctions, tisanes, purin d'orties...
 - début mai, avec une 2^{ème} sortie pour observer les plantes sauvages dans les jardins

Pour les 2 classes, un poster de présentation de l'action doit être terminé pour le 15 mai. Une Journée finale sera organisée le 2 juin, à Zoodyssée, avec toutes les classes participantes.

4 classes vont participer aux Rencontres chorales, organisées par la CUMAV. A partir d'un répertoire commun, 6 classes sont regroupées pour former une grande chorale (accompagnée par un musicien). Ils se produiront devant les parents d'élèves :

- à la salle des fêtes de Celles, le mardi 6 juin, pour les MS/GS2 et les CP, avec 4 classes de Fressines
- à la salle des fêtes de Celles, le mardi 30 mai, pour les CE1/CE2A et les CE1/CE2B, avec 2 classes de Beaussais et 2 classes de Fressines

Les 4 classes de l'école « maternelle » :

- sont allés voir 4 courts métrages (dont « Monsieur Bout de Bois »), au Méliès, à Melle, dans le cadre du 10^{ème} Festival de Cinéma Jeunes Publics.
- participent également à l'action « Maternelle et cinéma ». Il s'agit de visionner (au Méliès, à Melle) puis d'étudier en classe, un certain nombre d'œuvres cinématographiques (films, courts métrages, dessins animés...). La première séance a eu lieu le lundi 9 janvier. Les enfants ont assisté à la projection de 4 films d'animation (dont « Le parfum de la carotte »).

Une deuxième séance est prévue prochainement.

Les 2 classes de -3ans/PS et de PS/MS, se rendront le vendredi 7 avril, au Zoodyssée. En plus de la visite, les enfants participeront à un atelier sur le « toucher des animaux ».

7 classes de l'école ont participé ou participeront aux activités USEP :

- tournoi de handball (cycle 3), hors temps scolaire, à Celles, le mercredi 9 décembre : 21 enfants de Mougou étaient présents (4 équipes). L'école a remporté les 3 premières places. C'est la 1^{re} fois qu'une équipe de filles joue une finale : bravo à elles.

- le samedi matin, 25 mars, hors temps scolaire, les MS/GS1 pourront participer à une rencontre USEP, « Les Petits en fête », à Melle. Cette matinée permet aux enfants de pratiquer des activités diverses très enrichissantes (gymnastique, activités aquatiques, activités athlétiques...)

- les 7 classes « élémentaires » vont participer à une journée « course longue et course d'orientation », dans la forêt de l'Hermitain ; les « CM2 » participeront également à un atelier « boussole » :

- le mardi 4 avril, pour les CE1/CE2B et les CM2 (pour cette journée, la classe de CM2 organise le parcours boussole et celle des CE1/CE2B le parcours d'orientation)
- le lundi 10 avril, pour les CP, les CE1/CE2A, les CE2/CM1 et les CM1/CM2 (pour cette journée, la classe de CE1/CE2A organise le parcours d'orientation)
- le jeudi 6 avril, les MS/GS1 rencontreront une classe de Fressines
- les 3 classes CP, CE1/CE2A et CE1/CE2B participeront à Sclarugby, organisée par le Comité USEP départemental : le lundi 29 mai (pour les 2 classes de CE1/CE2) et le vendredi 23 juin (pour les CP)
- les MS/GS1 participeront au Printemps des Maternelles, le mardi 30 mai, au Parc de l'Abbaye de Celles, pour diverses activités orientation, lancers...)
- 2 classes de l'école participeront au P'tit Tour USEP 2017, organisé par le Comité USEP départemental, le vendredi 2 juin, à Mougou, pour les CP, les CE1/CE2A

Les 2 classes CE2/CM1 de Mme Barand et CM1/CM2 de Mme Neau participent à une activité tennis de table, au Temple, avec un intervenant, Freddy Brunet. Cette activité débutée le jeudi 16 février se terminera le jeudi 13 avril après 7 séances.

Du 23 au 27 janvier, 57 CM1 et CM2 ont participé à une classe de neige, à Ascou-Pailhères (Ariège). L'encadrement était composé de 2 enseignants et de 4 parents. Les enfants ont skié tous les jours, selon le planning prévu. Le bilan financier du séjour est présenté. Ce séjour a eu un coût global de 17 552,44 €, soit 308 € par enfant. Plusieurs subventions ont permis de financer ce séjour : 6 000 € de la Municipalité et 660 € du CCAS, 1 295 € (dont 295 € d'insignes) de l'APE et 373,44 € de l'Association sportive de l'école. Les familles ont payé 165 € par enfant. Un DVD avec le film du séjour va être distribué gratuitement aux familles. Les enseignants remercient les parents accompagnateurs.

Du 30 janvier au 3 février, 27 CP ont participé à une classe de découvertes, à Lathus (Vienne). Deux activités étaient au programme : cirque, escalade. Le séjour s'est parfaitement déroulé et les enfants se sont bien adaptés à la vie collective. Ils étaient encadrés par 2 enseignants et 4 accompagnateurs. Le bilan financier du séjour est présenté. Ce séjour a eu un coût global de 5 231,27 €, soit 194 € par enfant. Plusieurs subventions ont permis de financer une partie de ce séjour : 1 000 € de la Municipalité et 202,50 € du CCAS, 1 000 € de l'APE et 801,27 € de l'Association sportive de l'école. Les familles ont payé 90 € par enfant. Deux DVD regroupant toutes les photos du séjour et des petits films du spectacle du vendredi ont été distribués gratuitement aux familles. M. Sansault remercie tous les accompagnateurs.

b – Axe n°3

Il concerne « le parcours de l'élève : de l'école au collège », avec 2 objectifs prioritaires :

- *Poursuivre et améliorer la continuité des apprentissages*
- *Favoriser la mise en œuvre des échanges entre les élèves*

Action n°1 : Assurer la continuité entre le cycle 1 et le cycle 2

La liaison maternelle/primaire a commencé avec le même fonctionnement que les années passées : elle permet de faire découvrir l'école primaire (enfants, locaux, restaurant scolaire, enseignants...) aux plus grands des enfants de l'école maternelle. Les rencontres ont lieu entre tous les enfants de GS et tous les CP : 3 classes sont donc concernées (classes GS de Mme Viry-Troger/M. Godet et de Mme Charles/Mme Michelet, classe de Mme Guermeur/M. Sansault).

1 rencontre s'est déjà déroulée, de 10h30 à 13h30, le jeudi 9 mars. Les prochaines auront lieu les jeudis 16 et 23 mars, puis les jeudis 4 mai, 11 mai et 18 mai. Lors des rencontres, les 62 GS et CP sont mélangés puis partagés en 3 groupes. Chaque groupe participe à une activité différente (après 3 séances, tous les enfants sont passés dans les 3 ateliers). Différentes activités sont au programme : orientation, EPS, arts plastiques...

A 12h00, 2 groupes déjeunent à l'école « élémentaire » et l'autre à l'école maternelle. A 13h30, tous les élèves retrouvent leur classe respectives.

Action n°2 : Favoriser la mise en œuvre des échanges entre les élèves du cycle 2 et du cycle 3

Une lecture d'albums hebdomadaire est mise en place, pour tous les enfants, entre des classes du cycle 2 et du cycle 3. A partir du mois de juin, ce sont les cycles 2 qui lisent un album aux plus grands.

Action n°3 : Améliorer et renforcer la continuité pédagogique et éducative entre l'École et le Collège, au profit notamment des élèves les plus fragiles

Les Délégués de classe 6^{ème}, du Collège de Celles, devraient venir à l'école pour répondre aux questions des CM2. Ceux-ci iront visiter le Collège le mardi 6 juin (avec un déplacement en vélo). M. Pairault (Principal du Collège) viendra rencontrer les familles, le jeudi 4 mai.

M. Barbareau a participé au 1er Conseil Ecole/Collège de l'année. Un 2^{ème} est prévu prochainement.

M. Sansault présente les budgets prévisionnels du projet d'école 2016/2017 (voir documents joints). Ils se montent à 3 978 € pour la « maternelle » et à 29 768 € pour « l'élémentaire ». Cette année, la subvention municipale sera de 8 962,50 € (6 000 € classe de neige, 350 € par classe, 862,50 € pour le CCAS), celle de l'APE sera de 6 400 € (1 200 € « maternelle » + 5 200 € « élémentaire ») et celle de l'Association sportive sera de 5 572 € (1 418 € « maternelle » et 4 154 € « élémentaire ») pour le projet d'école.

M. Sansault remercie les partenaires de l'école, l'APE, la Municipalité pour les subventions allouées.

5 Préparation de la rentrée 2017

a – Effectifs prévus pour la rentrée 2017

Pour la rentrée en septembre 2017, les effectifs (connus à ce jour), seront en légère baisse : 5 « -3ans », 34 PS, 22 MS, 31 GS, 34 CP, 28 CE1, 31 CE2, 34 CM1 et 25 CM2 : soit un total de 244 élèves (92 élèves d'âge « maternelle », en comptant les « -3ans » et 152 d'âge « élémentaire »).

Il n'y a pas eu de fermeture de classe annoncée, mais l'École primaire de Mougou-Thorigné est sous surveillance. Il y aura un nouveau comptage au mois de juin.

b – Répartition des classes

Il est toujours difficile de préparer une rentrée, trop tôt à l'avance, au niveau des compositions des classes et des répartitions car il y a beaucoup de « mouvements d'enfants » que l'on ne peut pas anticiper.

Néanmoins, pour la rentrée prochaine, il devrait y avoir 4 classes à l'école « maternelle » et 6 classes à l'« élémentaire ». Une possible répartition et la désignation des enseignants, seront annoncées au 3^{ème} Conseil d'école.

Les compositions des classes seront affichées, comme les années précédentes, fin août.

c – Inscriptions

Les familles des enfants nés en 2014 et habitant à Mougou (ou ayant déjà un enfant scolarisé à l'école primaire de Mougou, en 2016/2017) doivent faire l'inscription en mairie du 20 mars au 21 avril. Les enfants nés du mois de janvier au mois de juin 2015 pourront également se faire inscrire.

Même si certains enfants se seront déjà familiarisés avec l'école, grâce au projet passerelle « Sur le chemin de l'école », les futurs PS et « -3ans » seront accueillis, au cours de 2 matinées d'intégration qui auront lieu les mardis 16 et 23 mai 2017.

Comme les années passées, une rentrée échelonnée sera mise en place, jusqu'à la mi-septembre.

d – Projet rentrée 2018

Avec la création depuis le 1 janvier 2017, de la commune Mougou-Thorigné, une nouvelle organisation scolaire, devra être proposée, par les élus, à Mme l'Inspectrice et au DASEN avant la fin de l'année 2017. Les équipes pédagogiques, les Représentants des Parents d'Elèves au Conseil d'École, les Elus et les interlocuteurs de l'Education Nationale seront réunis au printemps pour construire ce projet.

6 Questions diverses

a – En attendant la validation par le Conseil Municipal, M. Sansault récapitule les différentes subventions que la Municipalité octroie pour l'école (sous réserve d'un vote favorable par le Conseil Municipal) :

- 53 € par enfant pour les fournitures (soit 13 038 € pour l'année 2017)
- 350 € par classe pour le projet d'école (soit 3 500 € pour l'année 2017)
- 300 € pour l'adhésion à la CUMAV
- 574 € pour l'affiliation, à l'USEP

M. Sansault remercie la Municipalité pour ces subventions qui permettent aux enseignants de travailler dans de très bonnes conditions. Les enseignants s'inquiètent toujours du transfert de la compétence scolaire, dans un avenir proche, à la grande Communauté de Communes : est-ce que les conditions matérielles et financières ainsi que la mise à disposition du personnel seront toujours aussi favorables ?

b – Les parents d'élèves constatent une volonté de la mairie de proposer des repas plus sains aux enfants puisque la nourriture biologique est entrée dans les menus à raison d'un repas entier de temps en temps ainsi qu'un aliment bio par jour environ. Ils se demandent si la mairie a l'intention d'aller encore plus loin afin d'arriver pourquoi pas à une cantine entièrement biologique ? Mme Thibault répond que pour des problèmes de coût, il n'est pas prévu que tous les repas soient « bio ».

c – Suite à une question des parents d'élèves, Mme Thibault précise qu'il n'y aura pas de tarifs « hors commune » pour les enfants scolarisés à Mougou et habitant à Thorigné.

d – M. Sansault rappelle qu'il y aura le Pont de l'Ascension, cette année : les enfants n'auront donc pas classe, du mercredi 24 mai (12h) au lundi matin 29 mai. Il n'y aura pas classe, non plus, le lundi 5 juin (Pentecôte).

e – La fête d'école aura lieu le vendredi 30 juin.

e - Le prochain Conseil d'école devrait avoir lieu le jeudi 15 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Le Directeur de l'École,
M. SANSAULT

Budget prévisionnel « projet d'école » : *maternelle***RESSOURCES**

<u>Municipalité de Mougou</u>	1 360,00
<u>Association des Parents d'Élèves</u>	1 200,00
<u>Association sportive de l'école</u>	1 418,00
TOTAL (en €)	3 978,00

DÉPENSES

<u>Projet « activités artistiques » - toute l'école</u>	550,00
- Projet A la rencontre des artistes – MS/GS1 et MS/GS2 : 330 €	
- Fournitures : 200 €	
<u>Achat « vélos »</u>	600,00
<u>Projet « rencontres chorales » – MS/GS2 – (de janvier à mai 2017)</u>	160,00
- Inscriptions et transport	
<u>Sortie scolaire « Zoodysée » – -3ans/PS et PS/MS -</u>	532,00
- Transport (200 €), entrées/ateliers (332 €)	
<u>Sortie scolaire « ? » – MS/GS1 et MS/GS2 -</u>	900,00
- transport, entrées/ateliers	
<u>Sorties culturelles – toute l'école</u>	1 236,00
- Maternelle et cinéma (720 €)	
- Festival de cinéma pour les Jeunes (516 €)	
TOTAL (en €)	3 978,00

Budget prévisionnel « projet d'école » : « élémentaire »**RESSOURCES**

Municipalité de Mougou	8 962,50
- Subvention projet « arts plastiques » : 1 100 €	
- Subvention classe de découvertes « CP » : 1 000 €	
- Subvention classe de neige : 6 000 €	
- CCAS : 660 € (classe de neige) + 202,5 € (classe de découverte) = 862,50 €	
Association des Parents d'Élèves	5 200,00
- Subvention classe de découvertes « CP » : 1 000 €	
- Subvention classe de neige « CM » : 1 295 €	
- Subvention projet « arts plastiques » : 2 330 €	
- Subvention projet « culturel » : 575 €	
Association sportive de l'école	4 154,71
- Classe de découvertes « CP » : 801,27 €	
- Classe de neige « CM » : 373,44 €	
- Projet « arts plastiques » : 1 230 €	
- Projet « culturel » : 1 250 €	
- Sorties diverses : 150 €	
- Rencontres chorales : 350 €	
Participation des familles	11 451,50
- Classe de découvertes « CP », à Lathus = 2 227,50 €	
- Classe de neige « CM2 et CM1 », à Ascou-Pailhères = 9 224 €	

TOTAL (en €)	29 768,71
---------------------	------------------

DÉPENSES

Classe de neige (CM2) – (janvier 2017)	17 552,44
- Centre à Ascou-Pailhères, transport ... :	
Classe de découvertes (CP) – (janvier/février 2017)	5 231,27
- centre « Lathus », transport ... :	
Projet « arts plastiques » – toute l'école – (de mars à juin 2017)	4 660,00
- <u>Véronique Selleret :</u>	
- (6 classes x 55 € x 7h30) + (160 km x 0,30 € x 14 jours) + 7 h x 55 € (installation) = 3532 €	
- <u>Michel André :</u>	
- (3 classes x 50 € x 6 h) + (34 km x 0,30 x 6 jours) = 961 €	
- frais « matériel », fournitures : 167 €	
Projet « rencontres chorales » – CP, CE1/CE2A, CE1/CE2B – (de janvier à mai 2017)	350,00
- Inscriptions et accueil	
Projet « culturel » : toute l'école	1 825,00
- Projet défilé musical (toute l'école) : 1500 €	
- A la rencontre des artistes (CE2/CM1) : 325 €	
Sorties diverses	150,00

TOTAL (en €)	29 768,71
---------------------	------------------